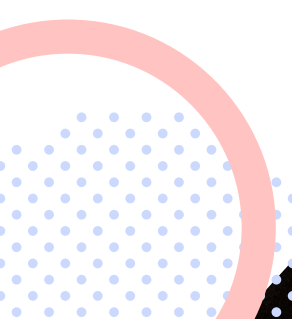




Bilan d'activité 2025



Fédération des acteurs et Actrices
des Musiques et Danses Traditionnelles



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES DIVERSITÉS DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES, QU'ELLES SOIENT D'ICI OU D'AILLEURS	5
L'ENGAGEMENT DE LA FAMDT DANS LA STRUCTURATION ET LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MUSIQUE	6
<i>Objectifs stratégiques Représentation professionnelle et coopération inter-réseaux Participation aux instances nationales et travaux stratégiques Consolidation de l'ancrage européen et international</i>	
SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT-ES À LA STRUCTURATION PROFESSIONNELLE EN 2025	7
<i>Un accompagnement global et continu Fonds de solidarité et accompagnement économique Veille juridique, ressources et outils partagés Observation, analyse et soutien dans un contexte en mutation Soutien au renforcement des compétences et à la qualité du travail Communication et circulation des ressources</i>	
COMMUNICATION, VALORISATION ET ÉDITORIALISATION AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DES MUSIQUES TRADITIONNELLES	8
<i>Une stratégie globale au service de la visibilité des musiques traditionnelles, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs Capitaliser sur les outils de valorisation et d'éditorialisation Partenariats et développement de contenus innovants En 2025, la stratégie de communication sera concentrée autour des axes suivants</i>	
DES ESPACES ET ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS	9

SOMMAIRE

(suite)

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPERATION ENTRE ADHÉRENT·ES (ET AU-DELÀ), À TOUTES LES ÉCHELLES	9
<i>Coopérations territoriales et projets de territoire</i> <i>Coopérations territoriales et structuration régionale</i> <i>Coopérations dans le cadre européen et international</i>	
LA VIE ASSOCIATIVE : ESPACE NÉVRALGIQUE DE LA FÉDÉRATION	10
<i>Une vie démocratique en mouvement</i> <i>Un nouveau cap pour 2025-2028</i> <i>Ressources humaines et dynamique bénévole</i>	
LA FAMDT, ACTRICE ENGAGÉE DES TRANSITIONS SOCIÉTALES ET CULTURELLES	12
<i>Actions culturelles, prévention et réduction des risques</i> <i>Engagement en matière de transition écologique et de décarbonation</i> <i>Mise en œuvre d'une politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et de lutte contre les VHSS</i>	
L'OBSERVATION ET LES ÉTUDES EN 2025	13
<i>Renforcer la connaissance de nos réalités pour mieux agir collectivement</i> <i>Observation interne : actualisation, partage et perspectives</i> <i>Concertation inter-réseaux et observation partagée</i> <i>Vers une politique d'accompagnement globale</i>	
UN PROGRAMME DE RENCONTRES QUI FAIT VIVRE LE COLLECTIF, STRUCTURE L'ACTION FÉDÉRALE ET RENFORCE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2025	14
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025	14
LES ÉLÉMENTS CLÉS DU BUDGET 2025	18

PRÉAMBULE

L'année 2025 a marqué une année charnière pour un positionnement fédéral affirmé, au service des adhérent·es au regard du contexte. Face aux mutations profondes des territoires et à l'évolution constante des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, **la fédération a réaffirmé sa volonté de soutenir, d'accompagner et de renforcer durablement le tissu de ses adhérent·es.**

Cette dynamique s'inscrit dans une logique de mobilisation collective, de portage politique renforcé et d'anticipation stratégique, pour répondre avec pertinence aux besoins exprimés sur le terrain. À travers un dialogue constant, une écoute active et une proximité renouvelée, la fédération a assumé pleinement son **rôle de catalyseur, de relais et de défense des intérêts communs.** Renforcer la proximité, c'est d'abord affirmer une présence plus forte aux côtés des structures locales, en valorisant les initiatives, en favorisant les synergies et en apportant un appui opérationnel au plus près des réalités de chacun·e. C'est aussi construire ensemble une feuille de route ambitieuse, où **les enjeux de demain sont pensés dès aujourd'hui.** 2025 était donc une année de mobilisation stratégique, année des **40 ans de la fédération**, où chaque action a visé à consolider les bases de notre réseau, tout en le projetant vers l'avenir. En investissant pleinement ce positionnement fédéral, nous avons fait le choix de la cohérence, de la solidarité et de l'impact partagé.

En 2025, nous avons poursuivi, consolidé, renforcé et capitalisé sur le travail mené en coopérations avec l'ensemble des acteur·rices de cet écosystème, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, à travers les quatre grandes missions d'intérêt général portées par la fédération :

- Une mission de **contribution à la structuration** et à la co-construction des politiques publiques et des cadres normatifs en faveur des musiques et danses traditionnelles, via un cycle de débats et de rencontres sur la diversité culturelle, ancrés au plus près des territoires ;
- Une mission de **recherche, de développement et d'observation**, afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre et de renforcer les actions d'accompagnement et les projets émergents ;
- Une mission de **valorisation des initiatives**, notamment par le soutien à la création, à la production et à la diffusion dans le domaine du spectacle vivant ;
- Une mission **d'appui, d'accompagnement et de mise à disposition de ressources**, en particulier à destination des membres de la fédération.

En parallèle, nous avons continué à porter nos propositions pour le secteur des musiques et danses traditionnelles, en renforçant notamment nos coopérations avec les organisations fédérales et syndicales engagées dans les différentes dimensions du projet fédéral de la FAMDT.



© Véronique Chochon

DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES DIVERSITÉS DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES, QU'ELLES SOIENT D'ICI OU D'AILLEURS

Le principe de diversité artistique et culturelle défendu par la FAMDT s'inscrit pleinement dans **la reconnaissance et la mise en œuvre des droits culturels**, entendus comme l'un des fondements de l'exercice des **libertés individuelles et collectives**, et comme une condition essentielle de la **participation de toutes et tous à la vie artistique, culturelle et citoyenne**.

En 2025, la FAMDT a poursuivi son engagement en faveur d'un accompagnement structurant des acteur·rices des musiques et danses traditionnelles, en les outillant pour inscrire leurs pratiques dans les cadres professionnels et politiques actuels, en cohérence avec les droits culturels.

Dans la continuité des dynamiques initiées en 2024, plusieurs chantiers ont été menés tout au long de l'année :

- **Participation active aux travaux de l'UFISC** (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), que la FAMDT co-préside, pour défendre une autre vision des politiques culturelles, fondée sur la coopération, l'économie solidaire et la reconnaissance de la diversité des expressions ;
- **Consolidation d'outils et de démarches en faveur de l'égalité et de la diversité culturelle :**
 - Poursuite de l'engagement de la FAMDT à la co-production du Prix des Musiques d'ICI, en tant que **levier de visibilité pour les artistes issus de la pluralité des territoires et des héritages** ;
 - Poursuite du **travail sur la place des femmes dans les musiques traditionnelles**, avec le développement de "L'annuaire de musiciennes-x" comme outil de repérage, de valorisation et de lutte contre les inégalités ;
- **Organisation des rencontres nationales "MODAL – Les Rencontres"** les 13, 14 et 15 juin 2025 à Clermont-Ferrand, en étroite coopération avec nos adhérent·e·s et partenaires locaux – [[voir le communiqué de sortie, programme et podcast ici](#)] ;
- **Renforcement des coopérations autour du jeune public**, avec :
 - Les JM France, le festival Babel Minots, et le réseau Ram-Dam ;
 - L'organisation de rencontres professionnelles à Marseille, en partenariat avec le Nomad'Café – [[voir le programme de mars 2025 ici](#)] ;

- **Valorisation des équipes artistiques via l'organisation de "plateaux" sur des scènes généralistes et lors de grands rendez-vous**, notamment :
 - Un plateau jeune public dans le cadre du Festival Babel Minots ;
 - Un plateau Musique Trad Actuelles Au MaMA ([voir vidéo](#)) ;
- **Travail sur la transmission et les parcours professionnels**, avec :
 - Le dispositif des **bourses de compagnonnage en partenariat avec l'ADAMI** qui depuis plus de 10 ans est une formation reconnue dans les milieux des musiques traditionnelles et qui désormais s'étend à d'autres esthétiques musicales. Ce dispositif attendu chaque année par les artistes musicien·nes participe à la formation continu et consolide les parcours professionnels. (voir [Grand Cru 2025](#))
- **Poursuite des actions en faveur de la lutherie traditionnelle**, avec la mise à disposition d'un annuaire national et international des luthiers et luthières œuvrant dans le champ des musiques traditionnelles, d'ici et d'ailleurs ;
- **Engagement dans la structuration du réseau francophone Faro**, avec l'organisation d'un séminaire européen en partenariat avec le Conseil de l'Europe, en juin 2025 dans le cadre de nos rencontres nationales – [[voir le programme ici](#)] ;
- **Préparation des 2^e Rencontres nationales "NO.s ARCHIVE.s, NO.s FUTUR.E.s"**, consacrées aux archives sonores, qui se tiendront à l'hiver 2026 en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et de nombreux acteur·rices du secteur.



Bourses de compagnonnage en 2025

L'ENGAGEMENT DE LA FAMDT DANS LA STRUCTURATION ET LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MUSIQUE

La FAMDT a poursuivi et développé en 2025 son action en faveur des musiques traditionnelles, en consolidant son rôle d'acteur structurant à l'échelle nationale, interrégionale et européenne. Elle **affirme une position claire : participer activement à la co-construction des politiques publiques culturelles, en portant la voix des acteur·rices de terrain et en valorisant la diversité des esthétiques et des pratiques.**

Objectifs stratégiques

- **Soutenir et promouvoir les musiques traditionnelles** dans toute leur diversité, notamment en reconnaissant leur place au sein des enjeux contemporains de création, de transmission et de transformation sociale.
- **Représenter les intérêts des adhérent·es** et des acteur·rices du secteur auprès des partenaires publics et des instances de concertation.
- **Favoriser les dynamiques de coopération** à toutes les échelles : nationale, interrégionale, européenne, en renforçant les transferts de savoir-faire, l'expérimentation, l'innovation et la solidarité entre structures.
- **Participer à l'élaboration des politiques publiques** en étant force de proposition dans les espaces de débat et de décision, qu'ils soient institutionnels, professionnels ou territoriaux.
- **Soutenir la structuration durable des écosystèmes** liés aux musiques traditionnelles, notamment en accompagnant les mutations sociales, économiques, écologiques et numériques qui traversent le secteur.

Représentation professionnelle et coopération inter-réseaux

- **Participation active aux réseaux professionnels nationaux** : la FAMDT est membre du Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), d'Agi-Son, de l'UFISC, de POPP et contribue aux dynamiques collectives, notamment sur les enjeux de communication, de plaidoyer et d'observation.
- **Présence dans les grands rendez-vous culturels** : Congrès du SMA, MaMA, Raffut, Printemps de Bourges, entre autres.
- **Renforcement des coopérations inter-fédérales** : la FAMDT agit en lien

avec d'autres réseaux nationaux pour nourrir un espace partagé de dialogue stratégique, de veille et de construction collective.

Participation aux instances nationales et travaux stratégiques

Tout au long de l'année, la FAMDT a représenté les acteur·rices des musiques traditionnelles au sein de nombreuses instances :

- **Centre National de la Musique** : participation aux travaux des fonds festivals, du comité stratégique des territoires d'Outre-mer, du comité Égalité-Diversité, etc.
- **Ministère de la Culture** : implication dans le Groupe de Travail sur les Musiques Actuelles (GTMA), les travaux de la Délégation musique, les réflexions autour du dispositif "Production mutualisée", et du plan "Mieux Produire, Mieux Diffuser".
- **UFISC** : co-présidence assurée par la FAMDT et contribution active au Conseil National des Professions du Spectacle.
- **FONJEP** : implication au sein du conseil d'administration pour faire valoir les spécificités du champ culturel et associatif dans les politiques jeunesse et vie associative.
- **Réseaux transversaux** : engagement dans des dynamiques plus larges autour de l'économie solidaire, de la transition écologique, de l'innovation territoriale (Collectif des associations citoyennes, Les Locaux, Les Oiseaux de Passage...).

Consolidation de l'ancrage européen et international

- **Renforcement de la présence européenne** via l'adhésion active au réseau **European Folk Network** et la création d'événements en commun (au sein du Babel Music XP où sur la journée européenne des musiques folk) ;
- **Participation aux travaux du Relais Culture Europe**, notamment sur la prochaine programmation des fonds structurels européens, et implication dans le groupe de travail "Territoires".
- **Veille, relais et accompagnement** des acteur·rice·s dans l'accès aux dispositifs européens, en lien avec les dynamiques locales et les besoins de structuration.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT·ES À LA STRUCTURATION PROFESSIONNELLE EN 2025

Un accompagnement global et continu

- Nous avons poursuivi en 2025 l'accompagnement individualisé des structures adhérentes, en développant des **rendez-vous « conseil »** (tous les vendredi après-midi). Travail en partenariat avec nos réseaux, ces temps permettront de consolider les projets, les structurations et les dynamiques de développement des acteur·rices de notre écosystème.
- Nous avons mis également en place un **dispositif de transfert de savoir-faire**, en lien avec les expertises du réseau et les besoins repérés sur le terrain (septembre 2025) – cette expérimentation a fait suite au dispositif des rendez-vous accompagnement effectué en lien avec le groupement d'employeurs les Gesticulteurs en 2023 et 2024.

Fonds de solidarité et accompagnement économique

- Nous avons poursuivi le **travail de consolidation de notre fonds de solidarité**, destiné à soutenir les adhérent·es confronté·es à des difficultés de trésorerie ou engagé·es dans des phases critiques de développement.
- Ce fonds s'inscrit dans une stratégie à long terme, en lien avec des partenaires tels que **France Active, Opale, Finansol**, pour favoriser des solutions de financement éthiques, solidaires et adaptées à nos réalités.

Veille juridique, ressources et outils partagés

- Nous avons assuré une **veille juridique** active, en lien avec nos deux syndicats de rattachement – **le SMA (Syndicat des Musiques Actuelles)** et **HÉXOPÉE** – pour développer des outils pratiques à destination des adhérent·es. (transmission tous les 15 jours).
- Ces ressources sont relayées dans notre **lettre interne bimensuelle**, un outil de transmission essentiel d'informations, de conseils et d'analyses stratégiques.

Observation, analyse et soutien dans un contexte en mutation

- Nous avons maintenu une **veille et une analyse continues** sur les dispositifs impactant la structuration professionnelle : appels à projets, dispositifs festival, réformes en cours, évolution des politiques publiques, etc.

- Nous avons porté une attention particulière à la **transformation des cadres de financement publics**, dans un contexte marqué par l'augmentation des charges fixes, des fragilités économiques persistantes, et des reprises encore incertaines.

Soutien au renforcement des compétences et à la qualité du travail

- Nous avons affirmé notre volonté de **renforcer la qualité du travail et la consolidation des emplois** au sein des structures adhérentes, par le biais d'**accompagnements personnalisés, de diagnostics partagés et d'un soutien coordonné** avec les partenaires de l'écosystème ;
- Nous avons mis en place un **cycle de webinaires** avec Futurs Composés sur le sujet et peut être d'autres fédérations (dernier trimestre 2025).

Communication et circulation des ressources

- La **lettre d'information bimensuelle** à destination des adhérent·es, rédigée par l'équipe permanente a été reconduite sur l'ensemble de l'année 2025.
- Elle demeure un **outil stratégique** de circulation de l'information, de partage de ressources utiles et de mise en lien des dynamiques fédérales.



Atelier lors de Modal, les rencontres, à Clermont Ferrand en 2025 © Julien Sagne

COMMUNICATION, VALORISATION ET ÉDITORIALISATION AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

Une stratégie globale au service de la visibilité des musiques traditionnelles, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs

En 2025, la FAMDT a poursuivi et approfondi sa **stratégie de communication et de valorisation engagée** depuis 2023. Cette dynamique vise à renforcer la visibilité, la lisibilité et la reconnaissance des musiques et danses traditionnelles, à travers une ligne éditoriale claire, des outils mutualisés et des partenariats structurants.

Capitaliser sur les outils de valorisation et d'éditorialisation

- **Poursuite de l'enrichissement des outils de communication** et de valorisation des adhérent-es (lettres internes, newsletters thématiques, publications réseaux sociaux, productions de visuels et supports...);
- **Maintien d'un secrétaire de rédaction de Modal, le média**, qui contribue à l'élaboration d'une stratégie éditoriale renouvelée pour ce projet ressource, de médiation et de valorisation des « mondes » des musiques traditionnelles;
- **Mise en œuvre d'un travail éditorial continu** sur l'ensemble des supports (newsletters, programmes d'événements, publications numériques, etc.), dans une logique de cohérence, de qualité et d'accessibilité des contenus;
- **Réflexion stratégique et développement éditorial de la plateforme Modal**, le média, destinée à valoriser la richesse et la diversité des mondes des musiques traditionnelles à travers des contenus originaux (dossiers, interviews, récits de pratiques, reportages, ressources...).

Partenariats et développement de contenus innovants

- Partenariat reconduit avec la **Ferrock et Radio Campus** pour inscrire les musiques traditionnelles dans le paysage des **radios associatives** et développer une série de podcasts valorisant les acteur·rices du secteur.
- **Diffusion et valorisation des dynamiques consolidées** en 2023 et 2024 (ouvrage collectif sur la création dans les musiques traditionnelles, témoin d'une scène en renouvellement et en effervescence, le Printemps du Bal à la Philharmonie de Paris, etc.)

- **Échange avec France Musique** pour l'élaboration d'une convention de partenariat autour de l'émission d'Aliette de Laleu « Planète Ocora » et la valorisation des musiques traditionnelles;

En 2025, la stratégie de communication s'est concentrée autour des axes suivants :

- **Notoriété et représentation de la fédération** : renforcer la connaissance des valeurs, actions et missions de la FAMDT à l'échelle régionale et nationale, auprès des partenaires publics, des professionnel·les de la filière et du grand public.
- **Mise en lumière des campagnes nationales** portées par la fédération notamment au niveau du plaidoyer politique et stratégique.



Le stand de la FAMDT à Babel Music XP en mars 2025 avec Eve Boyle en stage à la FAMDT.

DES ESPACES ET ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS

- **Renforcement et structuration des actions de formation "in situ"** à destination des adhérent·es, en lien avec des problématiques ciblées et des enjeux émergents sur les territoires ;
- **Mise en valeur des musiques traditionnelles à travers des collaborations avec les milieux de la recherche et les médias** (*Radio France, Éditions de l'Attribut, presse indépendante, etc.*), afin de promouvoir une reconnaissance accrue de leur rôle dans la société, de souligner leur richesse créative, et d'affirmer leur contribution essentielle aux dynamiques culturelles, sociales et territoriales en France. La FAMDT s'est inscrite activement dans le cadre du projet de recherche HERMES, consacré aux patrimoines en devenir. Cette implication témoigne de sa volonté de contribuer à une réflexion collective sur les dynamiques contemporaines des patrimoines vivants, en lien étroit avec les pratiques artistiques, les territoires et les acteur·ices qui les font évoluer.

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION ENTRE ADHÉRENT·ES (ET AU-DELÀ), À TOUTES LES ÉCHELLES

Coopérations territoriales et projets de territoire

Renforcement du chantier "Ruralités", en lien avec le **Printemps de la ruralité** du ministère de la Culture et l'ouverture du **plan fanfare** aux musiques et danses traditionnelles au travers du **plan arts et traditions populaires**.

- Participation active aux réunions institutionnelles du ministère de la Culture sur les ruralités.
- Élaboration et transmission de préconisations dans le cadre de la concertation nationale du Printemps de la ruralité, en valorisant les dimensions spécifiques de la diversité musicale et des dynamiques culturelles rurales. ([voir ici](#))

Coopérations territoriales et structuration régionale

Accompagner les dynamiques régionales, **mutualiser** les ressources, **favoriser** la mise en réseau

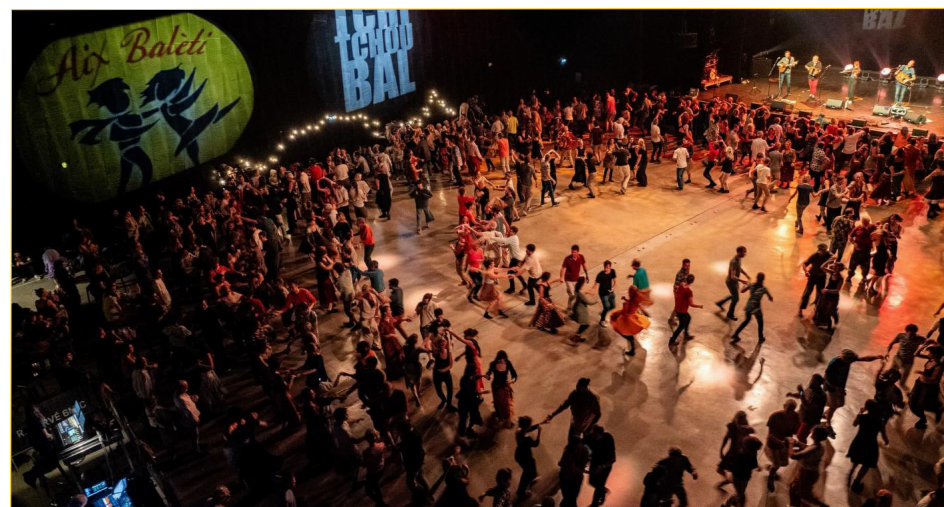
- Consolidation d'une base actualisée des adhérent·es pour fluidifier la circulation de l'information et faciliter les mises en relation (réflexion sur les outils fédéraux : listes de discussion, cartographie des acteurs, plateformes partagées...).
- Réponse aux sollicitations locales pour intervenir ou co-construire des rencontres.

- Accompagnement des initiatives régionales (en Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes...) par la mise en lien des réseaux et l'appui aux démarches d'analyse, de proposition et de plaidoyer territorial.

Coopérations dans le cadre européen et international

Renforcer notre ancrage européen, **élargir** notre horizon international

- Affirmation de l'importance de l'échelle européenne dans la construction des politiques ayant un impact direct sur nos actions : politiques culturelles, ESS, droits sociaux, numérique, fonds structurels, accords commerciaux...
- Contribution aux espaces européens de réflexion et d'action, notamment au sein du comité d'orientation du Relais Culture Europe ou à travers des coopérations avec le réseau Folk Alliance.
- Poursuite du travail exploratoire d'ouverture européenne et internationale, en lien avec l'European Folk Network, les salons internationaux (WOMEX, etc.) et les projets innovants portés par les membres de la fédération.
- Présence de la FAMDT sur les salons internationaux (via la mobilisation des administrateurs) ; élaboration d'une stratégie de mobilisation sur les événements internationaux (identification des rôles, objectifs, moyens mobilisables...).
- Dépôt d'un dossier de mobilité dans le cadre d'un consortium Erasmus+, avec réponse attendue en 2026.



© Véronique Chochon

LA VIE ASSOCIATIVE : ESPACE NÉVRALGIQUE DE LA FÉDÉRATION

La vie associative constitue le cœur battant de la Fédération. Au-delà des temps formels inhérents à toute structure associative, elle permet de nourrir une dynamique de rencontres, d'échanges, de réflexions collectives et d'accompagnement de ses membres. Elle incarne la vitalité démocratique de notre projet fédératif.

Une vie démocratique en mouvement

L'Assemblée Générale 2025 s'est tenue du **12 au 14 juin 2025** à **Clermont-Ferrand**, à l'occasion d'un temps fort symbolique : **les 40 ans de la FAMDT et les 40 ans de l'AMTA**, son relais régional en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce moment fédérateur a aussi été celui de **Modal - Les rencontres professionnelles nationales** de la fédération. ([\[voir le communiqué de sortie, programme et podcast ici\]](#) ;

Au programme : une conférence plénière, des ateliers et tables rondes autour des **droits culturels**, des **élections municipales 2026**, des **patrimoines vivants**, des **transitions écologiques et sociales**, de la **création musicale**, etc. Plus de **20 intervenant-es** sont venu-es enrichir les débats et partager leurs expériences.

Une nouvelle gouvernance et un nouveau bureau composent désormais la FAMDT. Dans la perspective d'un conventionnement avec la DGCA (Direction générale de la création artistique) et la Délégation à la musique à partir de fin 2026, **le nouveau bureau a rencontré ses partenaires institutionnels et financiers en 2025 ainsi que la nouvelle équipe du CNM** pour engager des séances de travail spécifiques autour des **projections 2026** et **évoquer les enjeux actuels** de la filière des musiques traditionnelles et de la diversité musicale.

Les réunions régulières des instances fédérales (co-présidence, vice-présidence, bureaux, conseil d'administration) se sont poursuivies pour accompagner la mise en œuvre des nouvelles **orientations stratégiques** et assurer un suivi régulier des chantiers ouverts.

Un nouveau cap pour 2025-2028

Dès la mise en place du nouveau conseil d'administration, une réflexion sur les orientations stratégiques 2026-2029 a été initiée, notamment avec la nouvelle présidence et le nouveau bureau. Un séminaire réunissant administrateur·rices et équipe salariée a eu lieu en septembre 2025 pour permettre de poser les fondations du **projet quadriennal** à venir. Celui-ci sera finalisé d'ici début 2026, puis présenté et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale en 2026.

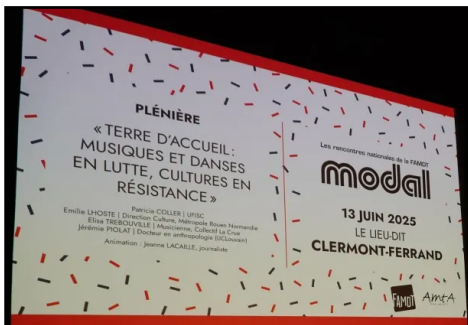
Ressources humaines et dynamique bénévole

- Le travail engagé en 2023 pour renforcer l'implication des **adhérent-es et administrateur·rices** dans les chantiers de la Fédération se poursuit. Un effort particulier est porté sur la **gestion de l'information**, l'**évolution de la gouvernance** et la **coopération en écosystème**, notamment à travers les groupes de travail.
- Le temps fort « **MODAL - Les Rencontres** » est consolidé comme moment emblématique de la vie associative ;
- Une attention soutenue est portée aux **parcours professionnels** de l'équipe salariée et à l'**accompagnement humain** dans la durée.



Plénière de Modal - Les rencontres, à Clermont Ferrand en juin 2025 © FAMDT

Des créations musicales et des temps de danses



La plénière: "Terre d'accueil : musiques et danses en lutte, cultures en résistance"

Des temps conviviaux



L'Assemblée générale de la FAMDT

Des temps officiels

De ateliers



Un plateau radio, des podcasts qui en découlent

La signature de la Convention JMFrance

LA FAMDT, ACTRICE ENGAGÉE DES TRANSITIONS SOCIÉTALES ET CULTURELLES

La FAMDT affirme son engagement en faveur des enjeux sociétaux en accompagnant les acteur·rices culturels dans des dynamiques de responsabilité partagée, de prévention, de sensibilisation et de transition écologique. Elle œuvre à travers plusieurs axes majeurs dans le cadre de son projet fédéral.

Actions culturelles, prévention et réduction des risques

La FAMDT, en lien avec ses membres et partenaires en région (notamment en Occitanie), développe des actions de **sensibilisation, d'information, de formation et d'accompagnement** autour des enjeux sanitaires, juridiques, sociaux et culturels liés aux pratiques musicales. Ces démarches visent à :

- **Sensibiliser les publics** aux risques auditifs et festifs, en les rendant acteur·rices de leur santé (via les campagnes d'Agi'Son) ;
- **Accompagner les professionnel·les** des musiques et danses traditionnelles sur les problématiques de prévention en milieu festif ;
- **Encourager la découverte et la pratique** des musiques traditionnelles, tout en défendant la **qualité sonore** ;
- **Lutter contre les violences sexistes, sexuelles et les discriminations** dans les lieux festifs et les festivals ;
- **Déployer ces actions à l'échelle régionale**, via les relais territoriaux de la FAMDT et en lien avec avec des partenaires comme les réseaux territoriaux des musiques actuelles.

Engagement en matière de transition écologique et de décarbonation

À travers son groupe de travail "Transition et écologie", la FAMDT s'engage activement aux côtés des structures pour les accompagner dans la transformation écologique de leurs pratiques, en tenant compte des spécificités des musiques et danses de tradition orale. En 2025, ce groupe a renforcé ses actions et élargi ses champs d'intervention, en coopération étroite avec l'UFISC, pour aborder de nouveaux chantiers stratégiques : mutualisation des ressources, mobilités

responsables, sobriété dans la production artistique, éco-conditionnalité des aides, ancrage territorial et pratiques solidaires. Cette dynamique vise à articuler les enjeux écologiques, sociaux et culturels, et à construire collectivement des réponses adaptées aux réalités du secteur.

Mise en œuvre d'une politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et de lutte contre les VHSS

La FAMDT s'engage dans une stratégie RSO/VHSS ambitieuse pour 2025-2026

Dans le prolongement de ses engagements en faveur d'une culture vivante, responsable et inclusive, la FAMDT formalise une stratégie ambitieuse en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et de prévention des Violences et du Harcèlement Sexiste et Sexuel (VHSS) pour les années 2025-2026. Cette stratégie s'articule autour de quatre objectifs prioritaires :

- **Nommer une référente RSO/VHSS au sein de l'équipe** : Nathalie Dechandon qui bénéficiera cette année d'une formation de 3 jours (Être référent·e violences et harcèlement sexiste et sexuel dans sa structure) assurera ce rôle de manière transversale, en lien avec les différentes instances de la fédération ;
- **Renforcer la sensibilisation et la formation** sur la santé au travail, les risques psychosociaux et l'accessibilité, notamment à travers un cycle de webinaires co-construit avec d'autres fédérations et réseaux partenaires ;
- **Déployer une communication responsable**, cohérente avec les valeurs de la fédération et respectueuse de toutes les parties prenantes ;
- **Insuffler une dynamique collective et continue** autour de ces enjeux, en instaurant des réunions bimestrielles de réflexion et d'échange, ouvertes à l'équipe salariée et aux acteur·rices du système d'action fédéral.

Par ces actions, la FAMDT affirme sa volonté de jouer un rôle moteur aux côtés des structures des musiques et danses traditionnelles, en accompagnant les transitions écologiques, sociales et culturelles à l'œuvre dans le secteur.



L'OBSERVATION ET LES ÉTUDES EN 2025

Renforcer la connaissance de nos réalités pour mieux agir collectivement

En 2025, la FAMDT a poursuivi et consolidé ses actions en matière d'observation et d'analyse des dynamiques professionnelles de ses adhérent-es, avec pour objectif de renforcer la compréhension des réalités du secteur et de nourrir les politiques d'accompagnement et de plaider.

Observation interne : actualisation, partage et perspectives

Observer les musiques traditionnelles et du monde demeure un exercice complexe, tant elles échappent aux indicateurs culturels classiques (lieux labellisés, nombre de festivals, etc.). Il s'agit de pratiques hybrides, poreuses, souvent informelles, situées à la croisée de l'art, du social, du professionnel et de l'amateur. Difficiles à quantifier, elles invitent à questionner nos outils d'analyse habituels et les frontières établies entre pratiques culturelles et sociales.

Cette insaisissabilité peut toutefois être envisagée comme une richesse, en ce qu'elle favorise la liberté d'expression des acteur-ice-s et un ancrage territorial fort. Un chantier reste ouvert au sein de la FAMDT pour mieux valoriser cette vie musicale, aussi active que peu visible, à travers une observation concertée avec d'autres réseaux musicaux.

Une mise à jour des grandes tendances, réalisée à partir des données collectées via l'outil GIMIC, permet d'apporter un regard pluriel sur les évolutions des structures adhérentes, tant sur les plans économique, artistique, humain que territorial.

Afin d'approfondir la qualité de cette observation et de faire évoluer les outils en cohérence avec les enjeux spécifiques du secteur, la FAMDT a fait le choix d'un travail en lien avec Opale, pour participer à l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses en France. ([Les premiers résultats à consulter ici](#)).

Concertation inter-réseaux et observation partagée

La FAMDT a poursuivi son engagement actif au sein des démarches collectives d'observation, en lien étroit avec les pôles territoriaux, les fédérations nationales et les réseaux partenaires. Des échanges réguliers ont été organisés en 2025 afin de co-construire un corpus de questions et d'indicateurs communs. Cette convergence des méthodologies vise à favoriser la comparaison des données à

l'échelle nationale, notamment sur les thématiques des ressources humaines, des modèles économiques et de la structuration des projets.

Par ailleurs, la participation continue au **Collectif pour l'Observation Participative et Partagée (POPP)** permettra de renforcer les synergies inter-réseaux, de mutualiser les savoir-faire et de favoriser des temps de travail transversaux, ouverts aux acteur-rices de terrain. La FAMDT a siégé au conseil d'administration de POPP sur l'ensemble de l'année 2025



Vers une politique d'accompagnement globale

L'observation ne peut être dissociée d'une politique d'accompagnement ambitieuse et ajustée aux réalités du terrain. C'est dans cette perspective que plusieurs chantiers ont été approfondis en 2025 :

- **Mise en œuvre d'une politique d'accompagnement global**, en proximité avec les besoins des adhérent-es, en articulation avec les dispositifs existants, et dans une logique de complémentarité territoriale et fonctionnelle ;
- **Négociation de dispositifs d'aide à l'emploi adaptés** à la diversité des structures adhérentes, tenant compte de leur fragilité, de leur spécificité artistique et de leur ancrage territorial ; cette action s'appuiera sur une contribution active aux réflexions sur les cadres normatifs et les politiques publiques de l'emploi culturel ;
- **Valorisation et meilleure activation des dispositifs existants** pour consolider les emplois, notamment en lien avec les partenaires institutionnels et les réseaux d'accompagnement spécialisés ;
- **Accompagnement personnalisé des structures adhérent-es**, à la demande, notamment dans le cadre du partenariat avec Opale – CRDLA Culture et via le recours au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

UN PROGRAMME DE RENCONTRES QUI FAIT VIVRE LE COLLECTIF, STRUCTURE L'ACTION FÉDÉRALE ET RENFORCE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2025

L'ensemble des rendez-vous programmés tout au long de l'année 2025 a constitué la colonne vertébrale du plan d'action de la Fédération. Ces temps forts ont visé à animer, soutenir et rendre visibles les chantiers prioritaires portés par la FAMDT, en étroite collaboration avec ses adhérent-es et ses partenaires. Conçues comme des rencontres "in situ", ces actions déployées sur les territoires ont activement participé à **renforcer l'ancrage territorial** de la Fédération. Elles ont permis aussi d'**incarner concrètement les travaux fédéraux**, en favorisant le dialogue, la coopération et l'intelligence collective. À travers ce plan d'action, la FAMDT a affirmé sa volonté de relier les dynamiques locales et nationales, de nourrir les réflexions stratégiques, et de construire, avec l'ensemble des acteur-rices concerné-es, les conditions d'un développement culturel équitable, durable et partagé.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

JANVIER

• 17 janvier – Festival Les Trad'Hivernales à Sommière

Temps fort proposé par la FAMDT :

- Table ronde: « La culture et les politiques culturelles face à la montée de l'extrême droite » [programme ici](#).
- Enjeux: interroger les responsabilités collectives, la capacité des acteurs à résister, à fédérer, à proposer.
- Objectif: créer un espace d'analyse critique et d'élaboration de réponses partagées.



MARS

• 7 mars – Eurofonik, Nantes - en partenariat avec le Nouveau Pavillon

- Table ronde: « Comment ça va le concert ? » ; [programme ici](#)
- Enjeux: santé du secteur, conditions de diffusion, diversité musicale.



• 12 au 14 mars – Babel Minots, Marseille - avec le Pôle Info Musique, la SACEM et RamDam

Engagement fort de la FAMDT sur la jeunesse, l'éducation artistique, les droits culturels et valorisation des créations jeune public issues des musiques traditionnelles et de tradition orale. [Voir ici](#)

• 20 au 22 mars – Babel Music XP, Marseille

- Mise en place de trois temps forts FAMDT pendant le salon :

1. Temps professionnel (coopération, création, diffusion)
2. Temps politique (diversité culturelle, reconnaissance, droits culturels)
3. Temps festif / musical (visibilité des artistes fédérés) [Toutes les infos ici](#).

JUIN

- **12, 13, 14 juin – MODAL - Les Rencontres** de la FAMDT à Clermont-Ferrand - 40 ans de la FAMDT & 40 ans de l'AMTA :



- Temps fédéraux, AG, ateliers, bal, grands concerts.
 - Présence de réseaux partenaires, acteurs territoriaux, universitaires.
 - Objectif : fédérer, fêter, construire les 40 prochaines années.
- [Communiqué de sortie ici.](#)

- **21 juin – Fête de la Musique, Jardin du Palais Royal** – co-pilotage FAMDT

La FAMDT a été sollicitée pour la mise en œuvre de ce temps fort avec la DGCA et la délégation musique pour la fête de la musique l'occasion de valoriser la scène des musiques traditionnelles dans toute leurs diversités.



- **21 juin – Une journée sur « Les femmes et la musique traditionnelle, chanteuses et musiciennes, du revival aux musiques actuelles ».**

En partenariat avec le Musée George Sand de la Châtre et le festival Le Son Continu.

JUILLET

- **8, 9, 10 juillet – RAFFUT – Rencontres Nationales de la FEDELIMA**

Participation aux échanges inter-fédérations autour des mutations du secteur.



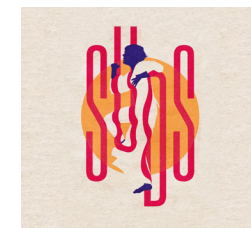
- **11 au 14 juillet – Le Son Continu, Berry**

- Stand FAMDT et mobilisation sur les débats du salon de lutherie.
- Enjeux : lien entre pratiques amateurs, lutherie, création, transmission.



- **14 au 20 juillet – Les Suds à Arles**

- Rencontres professionnelles sur les coopérations euro-méditerranéennes et les politiques culturelles à l'international.
- Renforcement des liens FAMDT / réseaux culturels d'ailleurs.



SEPTEMBRE

- **15 au 17 septembre – Les 20 ans du SMA**

Participation FAMDT au dialogue sur les enjeux d'emploi, de structuration, de diversité musicale en lien avec le syndicat avec lequel nous.



- **Rencontres Musiques Traditionnelles** avec le Café Charbon à Nevers en amont du festival Festambal (sous réserve).

OCTOBRE

- **15-16 octobre – MaMA Festival, Paris**

Interventions professionnelles autour de l'Outremer, de la circulation des œuvres, de la diversité musicale.

• 24-26 octobre – Les 50 ans de La Bogue

Valorisation de la mémoire vivante, des collectes, des pratiques rurales en pays de Redon et réflexion sur les enjeux de la place des musiques traditionnelles sur la vitalité d'un territoire et des modes d'habités.



NOVEMBRE

• 26-27 novembre – Rencontre Ruralité –

Avec la FEDELIMA et le L'UFISC (Meurthe et Moselle)
([Voir le programme ici](#))

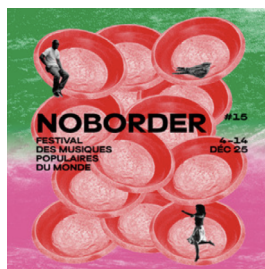
- Croisement entre cultures rurales, initiatives citoyennes, politiques de proximité.

- Enjeux : mutualisation, cohésion, résilience des territoires.

DÉCEMBRE

• 11-12-13 décembre – Marathon Créatif

Participation active de la FAMDT au Marathon Créatif du Ministère de la Culture au quartz à Brest



• 13-14 décembre – Festival No Border, Brest

Co-construction avec DROM d'un colloque nationale autour de « L'appropriation culturelle » Débat nécessaire et sensible, porté dans un cadre artistique et critique.



La Ciguë au Bal en l'Air (dans le cadre de la saison des Trad'Sessions) à Paloma (Nîmes) le 29 mars 2025. © Le Fil Production.



Colloque No Border "Appropriations Culturelles"

Le Son Continu



Les Transmusicales



Les Trad'hivernales - Table ronde

Le MaMA



Babel Music XP



BNF



Rencontres Ruralités



Fête de la Musique



Les Suds à Arles



LES ÉLÉMENTS CLÉS DU BUDGET 2025

Un budget tenu, un résultat positif

L'exercice 2025 s'achève sur un **résultat excédentaire de 7 316 €** avec **400 873 € de produits** pour **393 557 € de charges**, l'association démontre sa capacité à maintenir l'équilibre de ses comptes dans un contexte budgétaire contraint, tout en poursuivant pleinement ses missions.

Des ressources stables malgré le gel de la DGCA

Les produits de l'exercice s'inscrivent dans une relative stabilité. Du côté des financements publics, les subventions de la DGCA (226 800 €) et (23 625 €) pour Modal le média ont été reconduites à l'identique, dans le cadre du gel budgétaire en vigueur. Le maintien de ce niveau de soutien, sans revalorisation, constitue en soi un résultat satisfaisant dans le contexte actuel de restriction des dépenses de l'État. Les autres subventions — CNM (45 000 €), ADAMI (39 500 €), FONJEP, FDVA.

À noter, **une subvention exceptionnelle de la Ville de Clermont-Ferrand** a été accordée dans le cadre de Modal - Les Rencontres, ce qui constitue un signal positif d'ancrage territorial.

Les **cotisations des membres enregistrent une légère augmentation** (26 910 €), signe encourageant de la fidélisation et du dynamisme du réseau. Cette progression renforce l'autonomie financière de l'association et témoigne de l'engagement des adhérents dans le projet collectif.

Des charges globalement contenues, sous tension sur certains postes

Les **charges de personnel (177 440 €, soit 45 % du budget)** demeurent le premier poste de dépense, reflet de l'engagement humain au cœur de l'action associative. Leur évolution reste maîtrisée. L'accompagnement des projets (40 196 €) et la vie associative (52 759 €) s'inscrivent dans la continuité de l'exercice précédent.

Les **frais de fonctionnement (58 421 €) sont en légère hausse**, sous l'effet mécanique de l'inflation et du coût de la vie : loyers, énergie, fournitures et

prestataires ont connu des révisions tarifaires auxquelles l'association n'a pas échappé. Cette évolution était anticipée et a été absorbée sans déséquilibrer le budget.

Une attention particulière a été portée aux frais de déplacement de l'équipe tout au long de l'exercice. Des efforts de rationalisation ont permis de contenir ce poste : meilleure anticipation des déplacements, recours accru aux réunions à distance et mutualisation des trajets.

Modal Les Rencontres : un choix assumé de solidarité

Concernant Modal - Les Rencontres, **le choix a été fait de ne plus prendre en charge les transports des adhérent-es** pour des raisons budgétaires.

Pour autant, la FAMDT a tenu à maintenir un principe de solidarité en conservant une **caisse solidaire d'aide aux transports**, permettant aux membres qui en expriment le besoin de solliciter un soutien ponctuel. Ce dispositif garantit que la participation aux rencontres reste accessible à toutes et tous, indépendamment des contraintes géographiques ou financières de chacun.

Constitution d'un fonds dédié Modal Média — 5 100 €

Conformément aux règles comptables des associations, un **fonds dédié de 5 150 €** a été constitué en fin d'exercice, correspondant à la part non consommée des subventions fléchées sur le projet Modal, le média. Ces ressources affectées seront intégralement reportées sur 2026 et mobilisées exclusivement dans ce cadre, en conformité avec les engagements pris envers les financeurs.

Perspectives

L'**excédent de + 7 316 €** conforte la solidité financière de la structure et lui permet d'aborder 2026 dans un contexte qui demeure incertain : gel des dotations publiques, pression inflationniste sur les charges, nécessité de poursuivre la diversification des ressources.

BILAN ACTIF

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles	12 500	12 500				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	12 737	12 737				
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				1		1
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 221		1 221		1 221	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	26 457	25 237	1 221	1	1 221	1
Stocks et en-cours						
Créances				12		11
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	11 482		11 482		8 221	
Créances reçues par legs ou donations						
Avances et acomptes versés /cdes	1 716		1 716		1 985	
Personnel et comptes rattachés					165	
Autres créances	11 389	700	10 689		9 051	
Charges constatées d'avance	2 053		2 053		527	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	180 517		180 517	87	154 297	88
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	207 157	700	206 457	99	174 246	99
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	233 614	25 937	207 677	100	175 466	100

BILAN PASSIF

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	113 424	55	119 062	68
Excédent ou déficit de l'exercice	7 316	4	-5 638	-3
Situation nette (sous-total)	120 740	58	113 424	65
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	120 740	58	113 424	65
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	5 150	2		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 150	2		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	15 796	8	13 606	8
TOTAL DES PROVISIONS (III)	15 796	8	13 606	8
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	21 425	10	12 419	7
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	15 567	8	15 072	9
Personnel et comptes rattachés	12 525	6	11 518	7
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 150	4	9 427	5
Créditeurs divers	8 325	4		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	65 992	32	48 436	28
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	207 677	100	175 466	100

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC F.A.M.D.T.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	26 910	24 490	2 420	10
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	24 019	2 917	21 102	723
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	353 225	349 700	3 525	1
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		27 992	-27 992	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	348	1	347	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	404 502	405 100	-598	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks		12 845	-12 845	-100
Autres achats et charges externes	172 178	179 416	-7 238	-4
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 171	5 245	-74	-1
Salaires	149 844	148 234	1 610	1
Cotisations sociales	63 922	62 197	1 725	3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		431	-431	-100
Dotations aux provisions	2 189	3 270	-1 080	-33
Valeur comptable des immob. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	5 150		5 150	
Autres charges	253	1 221	-968	-79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	398 707	412 860	-14 152	-3
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 795	-7 760	13 554	175

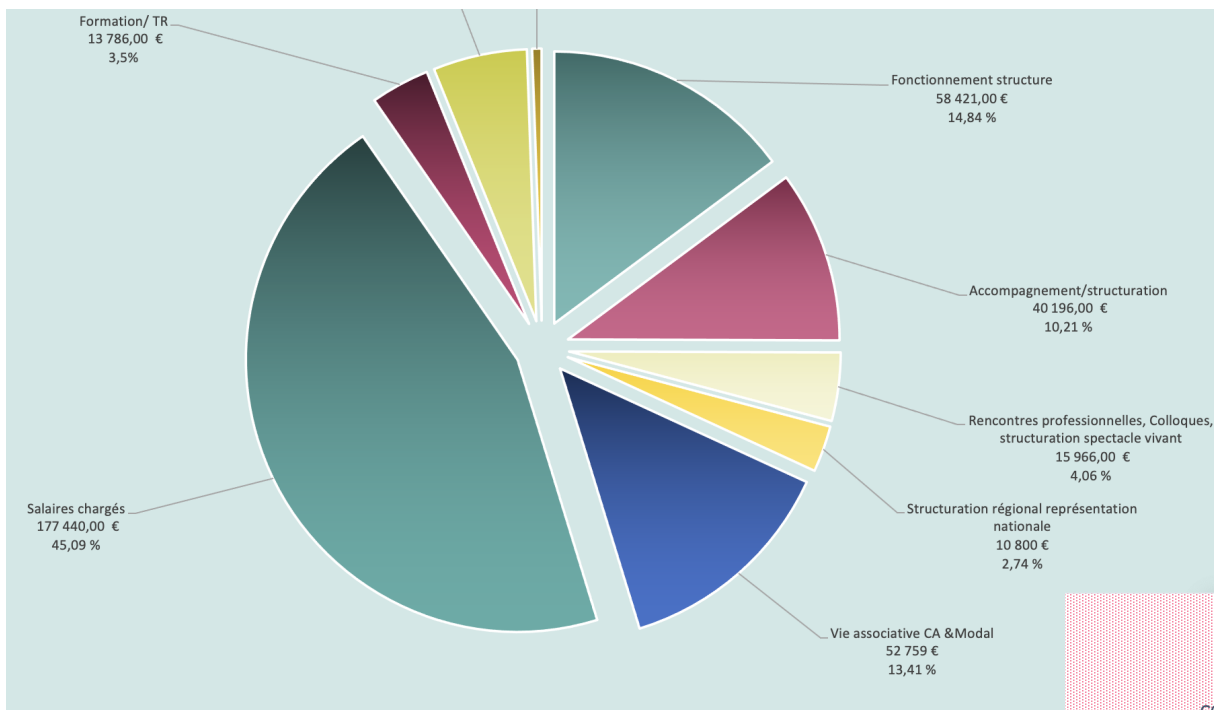
COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC F.A.M.D.T.

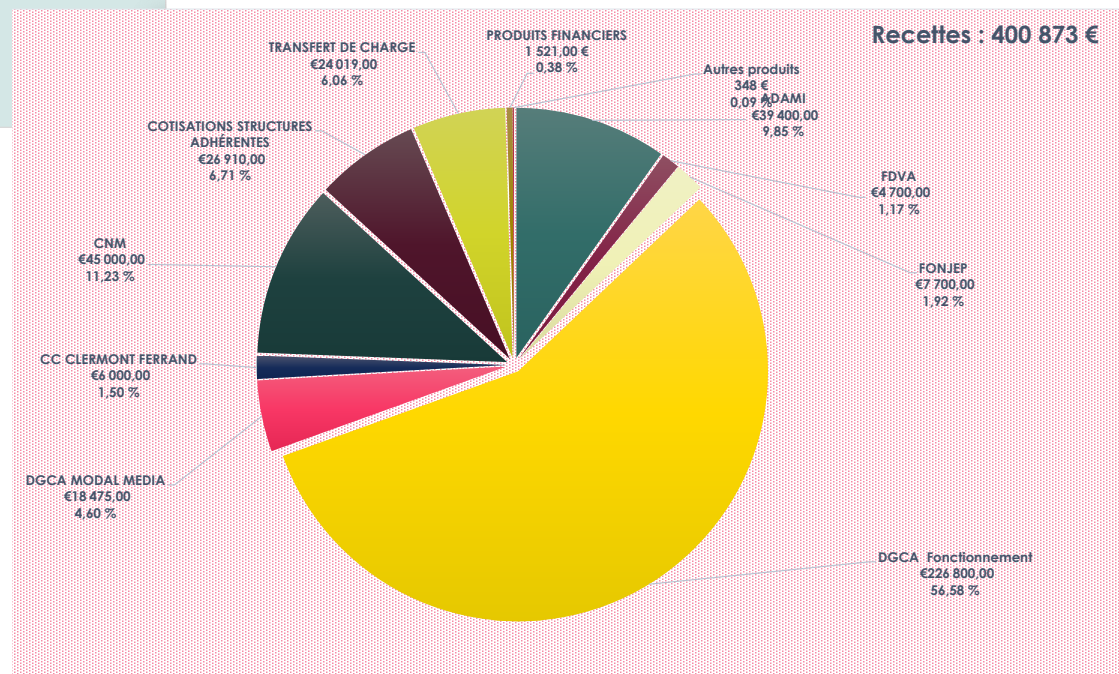
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 521	2 181	-660	-30
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 521	2 181	-660	-30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 521	2 181	-660	-30
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	7 316	-5 579	12 894	231
Produits exceptionnels (V)		77	-77	-100
Charges exceptionnelles (VI)		136	-136	-100
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-59	59	100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	406 023	407 359	-1 335	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	398 707	412 996	-14 289	-3
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 316	-5 638	12 953	230
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	47 090	49 283	-2 193	-4
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	47 090	49 283	-2 193	-4
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	47 090	49 283	-2 193	-4
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	47 090	49 283	-2 193	-4
TOTAL	7 316	-5 638	12 953	230

Charges : 393 557€



Produits : 400 873€



Résultat net : 7 316€

Constitution d'un fonds dédié :
5 150€ Modal, le média